

Objectifs

Le CIRST **offre à ses membres du corps professoral un soutien pour l'embauche** d'une ou d'un stagiaire au postdoctorat.

► Le stage doit se dérouler sur une période de 12 mois, à temps plein (35 h/semaine). Le CIRST garantit à ses membres une contribution au salaire de la personne sélectionnée de 20 000 \$ pour l'année. En contrepartie, un montant équivalent ou supérieur doit être offert par la personne supervisant le stage, permettant la conformité de l'embauche avec les règlements (ex.: convention collective) visant les personnes postdoctorantes dans l'établissement d'accueil.

Admissibilité

- Avoir obtenu un diplôme de doctorat depuis moins de cinq (5) ans au début du stage postdoctoral ;
- Ne pas bénéficier d'une bourse des organismes gouvernementaux (CRSH, FRQSC, etc.) ;
- Démontrer le soutien obtenu d'au moins une ou un membre du CIRST – idéalement deux – qui :
 - Accepte(nt) formellement d'encadrer le ou la candidat-e dans l'avancement de ses recherches ;
 - Se porte(nt) garant(s) de la faisabilité du projet ;
 - S'engage(nt) à fournir la contrepartie du salaire de la personne candidate pour l'année du stage ;
- Les travaux de recherche entrepris dans le cadre du stage postdoctoral doivent être en lien avec les **axes de recherche du CIRST** ;
- S'engager à présenter ses recherches lors d'un séminaire-midi du CIRST, au Colloque des cycles supérieurs du CIRST ou dans un autre événement, selon les cas (à déterminer conjointement avec la coordination du Centre).

Évaluation

- Excellence du dossier et qualité du projet ;
- Intégration du projet aux thèmes de la programmation du CIRST ;
- Pertinence, pour le CIRST et sa programmation, des activités proposées par la personne candidate durant son stage.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature **doit être déposé conjointement avec la ou le membre du CIRST qui encadre le stage.**

Un dossier complet comprend :

- Un CV académique de la personne candidate pour le stage ;
- Une description du projet de recherche (max. 3 p., décrivant les objectifs spécifiques du projet, ses liens avec les **axes de recherche du CIRST**, les activités projetées et les retombées envisagées) ;
- Un calendrier prévisionnel* de réalisation pour la durée du projet ;
- Une lettre d'appui de la ou les personne(s) supervisant le stage.

* Le postdoctorat doit débuter **au plus tard** 12 mois après l'octroi.

Veillez faire parvenir votre dossier complet, en version électronique, à :
cirst@uqam.ca

Date limite pour le dépôt du dossier :

vendredi 15 mai 2026